



## Saisie Administrative alors que Amende déjà payé

-----  
Par Lucas77

Bonjour, je vous contacte suite à une situation qui m'inquiète beaucoup, je vais essayé de résumé. (je suis conducteur de bus)

En Juin 2022, je commet un passage au feu rouge avec le bus que je conduit (aucun policier, cela à été surement pris au caméra de surveillance), il faudra attendre Février 2023 pour que je reçoit mon amende de 90? (Il semblerait que mon entreprise s'était trompé de conducteur et à mis du temps à redirigé l'amende), j'accepte les faits et je paie l'ammende sur internet en temps et en heure.

Sauf que 2 semaines plus tard, je reçois par courrier une majoration de cette amende, montant à 370?, c'est incompréhensible je ne comprenais pas, je n'ai pas payé la majoration, j'ai contesté en envoyant un courrier recommandé au Finance Publique qui m'a redirigé vers l'Office du Ministère Publique auquel j'ai aussi envoyé une lettre recommandé et que je n'ai toujours pas reçu de réponse à ce jour.

Les jours passent et aujourd'hui je viens de recevoir une lettre comme quoi ils vont faire une saisie Administrative à tiers détenteur des 370?.

Je ne comprend pas du tout le pourquoi du comment, j'ai bien payé l'ammende et j'ai avec le reçu, je l'ai avais envoyé à l'OMP qui ne m'ont jamais répondu et aujourd'hui la justice veut me prendre de force une majoration d'une amende que j'ai déjà payé.

Si vous pouvez me dire quoi faire s'il vous plait je vous en serais reconnaissant je vais Jeudi à une permanence au tribunal le plus proche de chez moi pour déjà avoir une piste, je vais bien évidemment contesté la saisie administrative, je vais probablement me saisir du médiateur mais les délais sont très long et probablement sans réponse

Merci à vous,  
Cordialement

-----  
Par Indigo

Bonjour Lucas77,

Vous pourriez, bénéficier d'une consultation gratuite notamment par un avocat :

cf.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706>

et encore :

<https://www.avocatgratuit-en-ligne.com>

Cordialement